

COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 11 JUILLET 2011

Effectifs

La CGT Finances Publiques 92 a adressé le vendredi 8 juillet 2011 à M. Jean-Louis BOURGEON, Directeur départemental, la lettre ci-dessous.

A Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques.

*Nanterre, le 8 juillet
2011.*

Monsieur le Directeur,

A de multiples reprises nos représentants vous ont alerté quant aux conséquences des suppressions et vacances d'emplois dans notre département.

Aux effets des 104 suppressions d'emplois au titre de 2011 s'ajoutent les très nombreuses vacances d'emplois au 1^{er} septembre prochain : -12 A dans la filière gestion publique, -44 A dans la filière fiscale, -140 B et C au total dans les deux filières.

Les vacances dans la catégorie C, qui supporte déjà une grande part des suppressions d'emplois, sont particulièrement nombreuses. Quelques exemples (filiale fiscale) : - 4,7 sur le site d'Issy, -6,6 sur la résidence de Vanves, -5,8 à Colombes, -3,4 à Gennevilliers, -7 à Neuilly... toutes les résidences de la filière fiscale sont en déficit. TP municipale Nanterre (B et C) : -5,45, Direction - service des rémunérations : -3,6, TP Colombes : -3,9. La filière gestion publique est également durement frappée.

Pour la première fois le solde du mouvement B filière fiscale au 1^{er} septembre (incluant les lères affectations) sera fortement négatif (environ -30).

Tout indique que l'ensemble des services et les agents de tous grades qui les composent vont se trouver dans une situation critique, sans précédent, à la rentrée du 1er septembre.

La situation déjà difficile au niveau de l'ensemble de la DGFIP -suppressions d'emplois massives, pressions sur les objectifs, processus d'individualisation dans la gestion des agents- a conduit à des drames récents qui ont fait l'objet d'une saisie exceptionnelle par les ministres eux-mêmes du CHS ministériel.

La CGT avec d'autres organisations syndicales a renouvelé lors du CTPC du 28 juin son exigence d'arrêt des suppressions d'emplois, des restructurations et de l'individualisation (entretien d'évaluation, modulation des rémunérations, mobilité forcée, management par objectifs...).

C'est dans ce contexte que la DG a annoncé le 30 juin qu'il serait fait appel aux 380 candidats de la liste complémentaire du concours de catégorie C (190 pour chacune des filières), aux 157 candidats de la liste complémentaire au concours de contrôleur des Impôts, aux 190 candidats de la liste complémentaire au concours de contrôleur du Trésor public et aux 5 candidats de la liste complémentaire au concours d'inspecteur des impôts affecté en qualité d'analyste.

Cela nous conduit à vous demander de saisir la Direction générale afin que l'ensemble des emplois vacants dans notre direction, en particulier dans les catégories B et C, soient pourvus.

Nous vous demandons également de décider l'arrêt des suppressions d'emplois dans le département, l'arrêt des restructurations, des pressions sur les objectifs et du processus d'individualisation dans la gestion du personnel.

*Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.
Pour la section des Hauts-de-Seine de la CGT Finances publiques,*

*Le secrétaire,
Philippe GEOFFRE*

Effectifs (suite)

Lors de l'audience, la délégation CGT a de nouveau interpellé la direction. Cette dernière a déclaré être en liaison permanente avec la DG et avoir demandé des moyens supplémentaires pour le département. La direction a reconnu que la situation des effectifs au 01/09 était la plus difficile jamais connue dans le département. Le nombre d'emplois vacants en B et C est l'un des plus importants de toute la DGFIP. La direction attend des « éléments positifs » pour les tous prochains jours et en tiendra informées les organisations syndicales.

L'appel aux listes complémentaires se traduira par des arrivées de C fin novembre et de B au 1^{er} mars 2012. La direction a expliqué que la situation des effectifs serait difficile jusqu'à la fin de l'hiver 2011-2012.

Notre délégation a demandé qu'il soit tenu compte des vacances d'emploi dans le cadre de la détermination des objectifs fixés à l'encadrement et à l'ensemble des agents. La direction a admis que la définition des objectifs devait prendre en compte la mission et les moyens et devait intégrer différents paramètres.

Nous sommes également revenus sur la situation du **Centre des Finances Publiques de Gennevilliers**. Par exemple le SIP présente un solde déficitaire de - 2 B et - 4,2 C pour la filière fiscale et de - 2 B et + 1 C pour la filière gestion publique. Nous avons demandé à la direction quel dispositif de renfort était prévu pour le mois de septembre. La direction envisage de renforcer en B EDRA . Jusqu'à présent 2 EDRA étaient affectés. Il n'y aura pas de renfort en C avant début novembre.

Neuilly : le SIP présente un déficit de 7 agents. Aucun renfort attendu avant début novembre. La direction indique que le SIP sera à l'équilibre en B.

La **Trésorerie municipale de Nanterre** présente un déficit de - 5,45 B et C.

La **Trésorerie Amendes** présente également un fort déficit (-4,8). La direction a répondu que la situation était très difficile dans la filière Gestion publique avec 50 départs et 3 arrivées. Des B devraient arriver en avril et des C lors des mouvements tous les 2 mois.

La situation des effectifs, comme nous l'avons analysé, s'annonce critique au 1^{er} septembre. La Direction Générale a dû se résoudre à élargir l'appel aux listes complémentaires. Il est de sa responsabilité de prendre les mesures pour que tous les postes soient pourvus et d'arrêter la saignée des suppressions d'emplois. Il est aussi de la responsabilité de la direction départementale de demander à la DG le comblement intégral des vacances d'emplois.

Affectation des inspecteurs stagiaires

60 stagiaires « premier métier » arriveront au 1^{er} septembre pour un stage de 6 mois. Ils ont déposé leurs fiches de souhaits. Leurs affectations seront communiquées à la mi juillet. Une CAP sera convoquée pour janvier février en vue de déterminer leur affectation en tant que titulaire au 1^{er} mars.

Affectation des inspecteurs stagiaires Gestion publique : 13 arrivent dans le département et seront affectés par la direction après entretien. La direction considère qu'après ces arrivées il n'y a plus de déficit en A dans la filière Gestion publique.

Saisie des déclarations IR

Nous avons interpellé la direction quant aux modalités de décompte de l'avancement de la saisie. La direction a expliqué que ces modalités étaient les mêmes que l'année précédente, rapportant le nombre de déclarations saisies au nombre total d'articles. La diminution constatée quant à la saisie correspond à l'augmentation des télédéclarants (+ 8,5%), soit 40% du volume total.

Situation du service du conciliateur et bureau d'ordre.

Il manque 1 agent à l'ORDOC. Un recrutement d'auxiliaires est envisagé. Un cadre C pourra être affecté suite à l'appel de la liste complémentaire à compter de novembre. La direction réfléchit à des modifications des emplois implantés compte tenu des évolutions de charges (impact de Chorus ...).

Immobilier Saint-Cloud

Des collègues ont présenté un contre-projet d'aménagement. La direction a d'emblée indiqué qu'elle maintenait son projet initial.

Nous avons fait remarquer que la proposition des agents permettait de mieux répartir les bureaux autour des baies vitrées en évitant la concentration de 12 bureaux sur environ 57 m² dans le projet de la direction.

Cette dernière a répondu que son projet regroupait les bureaux sur le côté le mieux éclairé, toutes les armoires étant concentrées de l'autre côté, que les cloisons vitrées et isophoniques préserveraient du bruit tout en laissant passer la lumière. Elle a ajouté que le coût du projet présenté par les agents n'était pas négligeable, environ 10 000 €.

Elle indique que, armoires incluses, la surface par agent est de 14 m² et de 8,53 m² sans les armoires.

Pour sa part, notre délégation regrette que la direction soit restée sourde à toutes les propositions de modifications et de réexamen.

Au rez-de-chaussée haut, nous nous sommes inquiétés de la perspective de condamnation des baies vitrées pour raison de sécurité. La direction a répondu qu'elle demandait à la DG des fenêtres oscillo-battantes qui peuvent permettre une ouverture partielle compatible avec les normes de sécurité.

Immobilier Boulogne

Les travaux vont commencer mi juillet au 2^{ème} étage par des opérations de démolition. La direction organisera des réunions d'information à compter de septembre.

Entretien des locaux :

à Boulogne et sur d'autres sites, les problèmes se multiplient avec la société prestataire (interruption du ménage, personnel non remplacé, personnel sans contrat de travail...). La direction régionale de la société a été saisie. A défaut d'amélioration, la direction n'écartera pas de demander la dénonciation du marché.

Dispositif en cas de fortes chaleurs

Répondant à notre intervention, la direction a indiqué que les chefs de service pourront utiliser la carte d'achat pour l'acquisition de bouteilles d'eau.

Elle a ajouté que les services étaient déjà équipés de ventilateurs ou de colonnes rafraîchissantes. Pour notre part, nous avons pu constater que ce n'était pas toujours le cas et demandons que tous les besoins en la matière soient satisfaits.

Communication des fiches de paye :

Au nom de l'harmonisation, les agents de la filière Gestion publique, comme cela se pratique dans la filière fiscale, recevront leur fiches de paye des mains du chef de service. Elles ne seront plus sous enveloppe. Cela représente, selon la direction, une économie de 35 000 enveloppes par an.

En cas d'absence de l'agent, le chef de service, soit conservera la fiche de paye pour la remettre en mains propres, soit l'adressera par courrier.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez un problème quelconque.

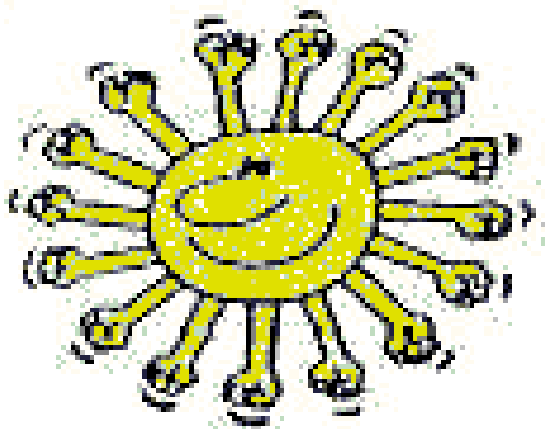
✂ -----
Bulletin d'adhésion

Nom : ----- Prénom : -----

Catégorie : ----- Grade : ----- Echelon : ----- Tps partiel : -----

Résidence administrative : ----- Structure : -----

✂ -----



LA CGT FINANCES PUBLIQUES 92 VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES

cgt.ddfip92@dgifip.finances.gouv.fr

WWW.financespubliques@cgt.fr/92